

Fabrique d'une ville médiévale

Fabrique d'une ville médiévale

Saint-Émilion au Moyen Âge

textes réunis par

Frédéric Boutouille, Dany Barraud et Jean-Luc Piat

avec le concours financier de la Direction régionale de la Culture, Service Régional de l'Archéologie, l'Institut Ausonius (UMR 5607), l'université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, la Communauté de communes de la Juridiction de Saint-Émilion, et soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et sociales du CNRS

Aquitania

Supplément 26

– Bordeaux –

Sommaire

AUTEURS	7
AVANT-PROPOS, par B. Lauret	9
INTRODUCTION, par Fr. Boutouille, D. Barraud, J.-L. Piat	11

1. D'Ascumbas à Saint-Émilion

P. RÉGALDO-SAINT BLANCARD	
Un écrin d'histoire : le territoire de la juridiction de Saint-Émilion avant le Moyen Âge.....	21-38
J.-L. PIAT, CHR. SCULLER, avec la collab. de V. DELAUGEAS	
À six pieds sous terre ou au ciel : les lieux d'inhumations de surface et souterrains de Saint-Émilion	39-102
C. TREFFORT	
L'épithape de <i>Costaulus</i> : un monument épigraphique du milieu du XII ^e siècle	103-112
R. VERGNE, P. MORA, avec la collab. de FR. BOUTOULLE	
La numérisation et la visualisation 3D de l'épithape de <i>Costaulus</i>	113-122

2. Saint-Émilion et la mémoire canoniale

FR. DOLBEAU	
Le dossier hagiographique de saint Émilion.....	125-138
J.-L. LEMAITRE	
Le "Livre du chapitre" de l'abbaye de chanoines réguliers de Saint-Émilion (XII ^e -XIII ^e siècles)	139-152

3. Mémoire des pierres, langue des formes

É. JEAN-COURRET	
Approche des dynamiques spatio-temporelles de la formation de Saint-Émilion à travers le plan de 1845	155-180
J. MASSON	
L'église collégiale de Saint-Émilion	181-198

CHR. GENSBEITEL	
Le “Palais Cardinal”	199-214
PH. DURAND	
La Tour du Roy de Saint-Émilion est-elle une construction royale ?	215-236
P. GARRIGOU GRANDCHAMP	
L'architecture civile du XII ^e au XIV ^e siècle à Saint-Émilion : bilan des connaissances et problématiques de recherche	237-262
Annexe. Inventaire des maisons de Saint-Émilion - XII ^e -XIV ^e s.....	263-310
4. La bourgeoisie de Saint-Émilion, entre jurade et négoce	
FR. BOUTOULLE	
L'apogée d'une “bonne ville”. Saint-Émilion pendant les premiers temps de la jurade (1199-1253)	313-346
S. LAVAUD	
Genèse d'un territoire viticole : le vignoble médiéval de Saint-Émilion	347-362
S. FARAVEL	
Saint-Émilion et la “Mer” : les relations de Saint-Émilion avec la Dordogne au Moyen Âge.....	363-372
J.-CHR. TÖLG	
Saint-Émilion et le roi. Les relations avec la couronne de France après la conquête de 1453.....	373-386
CONCLUSIONS, <i>par B. Cursente</i>	387-392
ANNEXE	
La vie de saint Émilion (ou Vie A).....	393-398
RÉSUMÉS.....	399-411

L'építaphe de *Costaulus* : un monument épigraphique du milieu du XII^e siècle*

Cécile Treffort

Il y a plus d'un demi-siècle fut découverte dans la dite "catacombe" de Saint-Émilion une pierre inscrite¹ qui recouvrait une sépulture située sous un enfeu, tout près des deux colonnes aux chapiteaux sculptés encore visibles de nos jours. Dans les années cinquante, le chanoine Tonnellier, infatigable chercheur de l'Académie de Saintonge, se rendit sur place pour étudier la pierre et en effectuer un estampage. Peu de temps après, au mois de mai 1952, il présenta le résultat de ses recherches à la fois dans la presse régionale² et devant la Société archéologique de Bordeaux par l'intermédiaire de M. Cousté³ après avoir publié, en mars, une notice distribuée par la Société d'histoire et

d'archéologie de Saint-Émilion⁴, où il offrait une première lecture et traduction du texte. Sa plaquette de huit pages, publiée en 1976 à Saint-Émilion⁵, devint la référence locale à propos de cette inscription : les lectures, traductions, datations et interprétations qu'il y proposa ne furent-elles jamais discutées par la suite et sont communément admises sur place, nourrissant de fait le discours touristique qui accompagne les visites patrimoniales.

Pourtant, ignorant cette production documentaire à diffusion locale, les auteurs du *Corpus des inscriptions de la France médiévale*⁶ proposèrent en 1979, dans le volume consacré à la Gironde, un texte différent pour les premières lignes, et très incomplet pour les dernières, à l'endroit même où le chanoine Tonnellier avait lu le nom de la fille du défunt, la mention des saints Avict, Valéry et Émilion, la mention d'une élection de sépulture *ad sanctos* et la date de 1014. L'enjeu d'une telle distorsion est trop important, à la fois pour l'histoire de Saint-Émilion et pour la compréhension de son singulier monument rupestre, pour ne pas reprendre le dossier dans le cadre de ce volume.

La pierre a donc fait l'objet d'une nouvelle étude par l'observation de l'inscription et de l'estampage, par l'établissement d'un relevé complet sur film plastique, en lumière rasante, et surtout d'un traitement

* Cet article n'aurait pas pu voir le jour sans l'aide de nombreux collègues et amis, que je tiens à remercier très chaleureusement, en premier lieu Frédéric Boutouille qui, après m'avoir confié le dossier, m'a accompagnée dans toutes les étapes de l'étude, de la recherche documentaire au terrain. Pascal Mora et Romain Vergne, grâce à leurs compétences dans l'acquisition et le traitement des images par scanner laser, ont joué un rôle décisif dans l'établissement du texte. Je souhaite leur associer, dans mes remerciements, Dany Barraud, Isabelle Cartron, Vincent Debiais et François Dolbeau, qui m'ont également aidée, à un titre ou un autre, à finaliser cette étude. Merci enfin à la Société archéologique de Saint-Émilion qui m'a ouvert ses portes et permis l'étude du précieux et fragile estampage du chanoine Tonnellier.

1- Tonnellier 1976, 3.

2- *Journal Sud-Ouest*, 2 mai 1952, par M. Cousté. Le titre de l'article ("Après douze siècles de mystère. La "catacombe" de Saint-Émilion nous livre son secret. L'építaphe d'Aulus et la Nécropole des Saints") est significatif de l'enthousiasme communicatif du chanoine Tonnellier à l'égard de cette inscription.

3- Séance du 13 mai 1952 : Cousté 1952.

4- "Saint-Émilion. La catacombe ou la Nécropole des Saints", 2 p., imprimé à Saintes (impr. Delavaud).

5- Tonnellier 1976.

6- Favreau *et al.* 1979, n°30, 118-119.

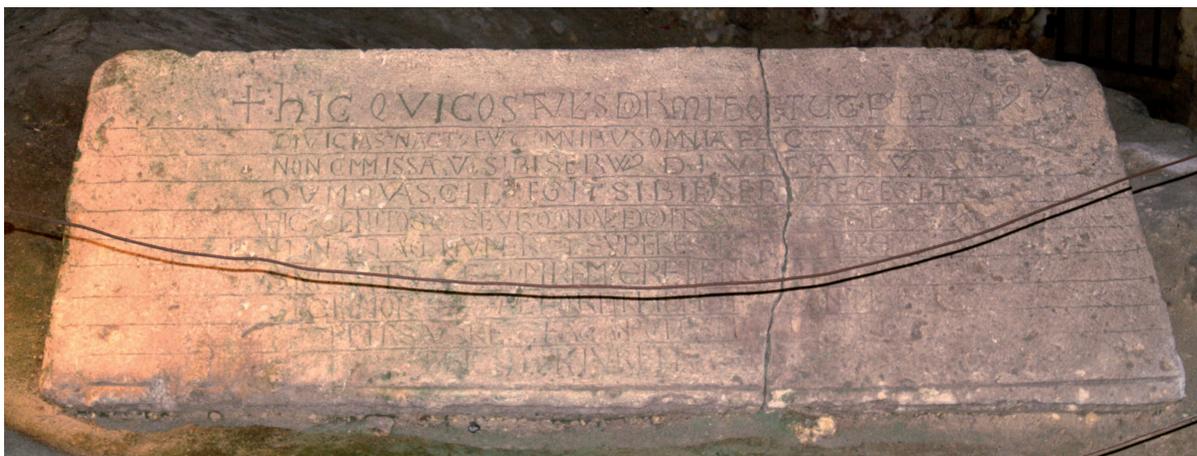


Fig. 1. Inscription de *Costaulus* dans la “catacombe” de Saint-Émilion (cl. C. Treffort, avec l’aimable autorisation de Mme Cales).

par scanner 3D (Institut Ausonius), technique permettant d’enregistrer de manière numérique les moindres reliefs de l’objet et de les restituer virtuellement sur écran, jouant sur un contraste entre ombre et lumière artificiellement provoqué, pour révéler des vestiges de lettres difficiles à voir à l’œil nu⁷.

Il s’avère que l’analyse directe de l’inscription comme celle des images réalisées après acquisition par le scanner 3D permettent de douter de la lecture, et donc de l’interprétation proposée par le chanoine Tonnellier. Si cette inscription reste exceptionnelle, on verra au terme de cette étude que c’est sans doute pour des raisons bien différentes de ce que l’on croyait jusqu’alors.

LES CONDITIONS DE DÉCOUVERTE

Les conditions de découverte de la pierre sont assez obscures et même la date en est discutable : dans ses publications, le chanoine Tonnellier mentionne l’année 1934⁸ alors que dans un courrier adressé au

préfet de la Gironde, il donne la date de 1951⁹. Une chose pourtant est sûre : l’inscription a été trouvée dans des travaux menés par les propriétaires d’alors, la famille Labort, dans une des galeries de la “catacombe”, sans déclaration de trouvaille auprès des services de l’État. On ignore comment le chanoine Tonnellier en eut connaissance ; peut-être avait-il suivi les pas de saint Émilion de Saujon en Saintonge vers la petite ville de Gironde, à moins qu’il n’ait été sensible à l’attrait d’un sanctuaire creusé dans la roche plus ou moins comparable à l’ermitage Saint-Martial situé à Meschers, sur la rive charentaise de l’estuaire. Sur place, il semble avoir recueilli des détails sur l’emplacement initial de l’inscription, qui était “encastrée sous un enfeu” à l’entrée de ce qu’il pensait être “une absidiole probablement détruite et obstruée” dont l’entrée aurait été marquée par les deux gros piliers ornés de la galerie dite des Catacombes¹⁰. La taille imposante de la pierre, qui mesure près de 2,10 m de longueur pour 70 cm de large, limite le nombre de possibilités pour déterminer son emplacement initial et il semblerait qu’elle ait recouvert à l’origine une sépulture perpendiculaire au mur avant d’être transportée vers le fond de la galerie, où elle se trouve encore (fig. 1).

7- L’acquisition par scanner laser a été faite par Pascal Mora (Responsable Technique Archéotransfert) et Loïc Espinasse (Ingénieur 3D Archéotransfert), de la plate-forme 3D de l’institut Ausonius (Université Bordeaux 3). L’analyse et le rendu des images ont été réalisés par Romain Vergne (doctorant, LaBRI - Université Bordeaux I). Pour les détails techniques, voir leur article dans le présent volume.

8- Tonnellier 1952 ; Tonnellier 1976.

9- Copie transmise à M. le Maire de Saint-Émilion, le 7 juin 1971 (copie conservée aux Archives de la Société archéologique de Saint-Émilion).

10- Tonnellier 1976, 2.

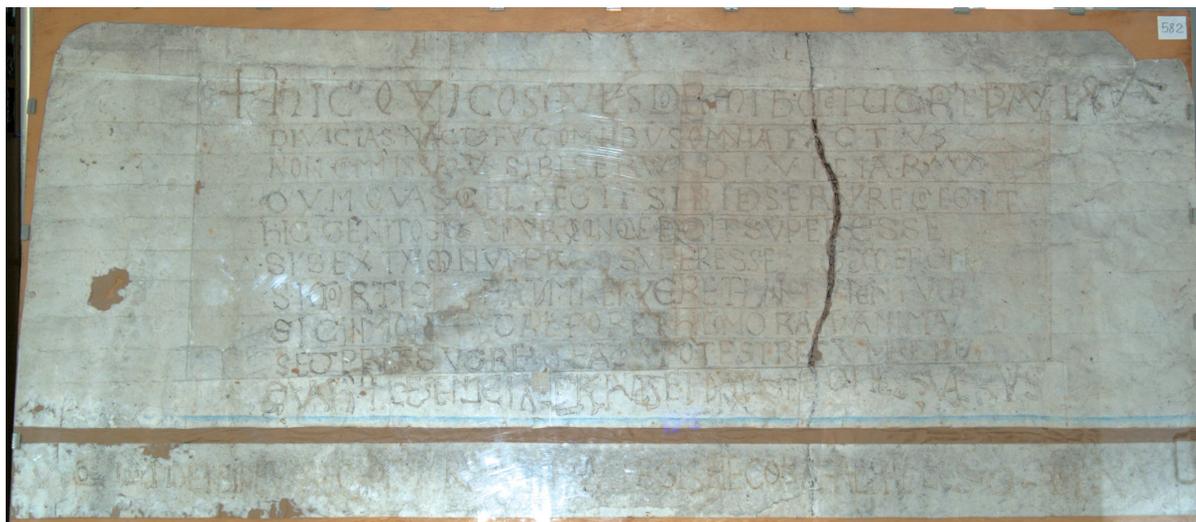


Fig. 2. Estampage de l'inscription de *Costaulus* conservé à la Société archéologique de Saint-Émilion (cl. C. Treffort, avec l'accord de la Société historique et archéologique de Saint-Émilion).

L'ÉTUDE DU CHANOINE TONNELIER

Lors de son passage à Saint-Émilion dans les années cinquante, le chanoine Tonnellier eut accès à l'inscription, qui était alors déposée à plat¹¹. Il en réalisa un estampage, c'est-à-dire une reproduction réalisée à l'aide d'une sorte de papier buvard humidifié qui permet de prendre l'empreinte des reliefs de la pierre. Il est à peu près certain qu'il a établi sa lecture non à partir de l'original, mais de cet estampage qui, donné en 1976 à la Société d'histoire et d'archéologie de Saint-Émilion, y est resté jusqu'à nos jours. Or, ce document, aujourd'hui vieux de plus de soixante ans et qui n'a pas toujours été conservé dans des conditions optimales, montre que même pour les parties les plus lisibles, sa qualité d'origine était relativement médiocre (fig. 2).

Le grain de la pierre a sans doute empêché un rendu meilleur. En outre, l'estampage aujourd'hui conservé à Saint-Émilion n'est pas brut : le contour des lettres a été tracé au crayon par le chanoine Tonnellier qui semble avoir surimposé ses interprétations et, parfois, ses hésitations, à la réalité de l'empreinte, rendant cette dernière difficile à utiliser après

lui. On doit d'ailleurs signaler que la photographie de l'estampage elle-même a été retouchée pour la publication. Devant cette stratification des interventions du découvreur dans la documentation qu'il a produite, utilisée et publiée, le seul recours, pour tenter une approche "objective" de l'inscription, était bien de retourner à l'original.

L'inscription, au moins dans sa partie supérieure, est relativement bien conservée. Certes, utilisée depuis des siècles dans un boyau souterrain, au contact direct de la terre, elle est gorgée d'humidité. Cassée en deux, peut-être lors de son déplacement, elle s'est également, avec le temps, couverte de mousse. Cependant, la pierre est assez saine et la surface peu altérée dans les premières lignes, gravées beaucoup plus profondément que les suivantes dont l'usure du temps a en revanche fait disparaître une grande partie des lettres. Cette altération est certainement antérieure à la découverte, l'inventeur évoquant, dans la plaquette éditée en 1952, un texte déjà "parfois à peine perceptible", remarque qui trouve son illustration dans ses hésitations manifestes pour reconstituer les lettres sur les dernières lignes de l'estampage. Il ne faut donc pas prendre à la lettre ses plaintes répétées devant l'incurie dont aurait fait l'objet la pierre, tant sur place qu'au niveau des services de l'État, qu'il exprime par exemple dans un courrier adressé en 1976 au préfet de la Gironde : "j'ai eu l'écœurement de ne plus trouver

11- Voir la photo du journal *Sud-Ouest* montrant le chanoine Tonnellier en train de réaliser l'estampage.

qu'une pierre dégoûtante de saleté, pratiquement illisible et, qui pis est, toute égratignée par des touristes imbéciles..."¹². La teneur de ses critiques est la même dans le post-scriptum qu'il ajoute à la fin de la plaquette publiée en octobre de la même année : "au moment de livrer ce travail à l'impression, il nous revient que cette dalle funéraire d'*Aulius* ne présente plus rien de lisible..."¹³. Âgé de près de quatre-vingt dix ans, quelques mois avant sa mort en 1977, l'érudit a pu être trahi par sa mémoire et avoir oublié l'état réel de l'inscription lorsqu'il l'avait reconstituée un demi-siècle auparavant, en commettant des erreurs de lecture encore clairement identifiables de nos jours, ce qui laisse planer bien des doutes sur l'ensemble de sa proposition, à fortiori pour les dernières lignes alors déjà presque illisibles.

Le chanoine Tonnellier paraît pourtant avoir travaillé avec le plus grand sérieux : il précise lui-même, lorsqu'il publie le texte de l'inscription pour la première fois, qu'il "ne s'agit pas ici d'une restitution du

texte, comme on le fait souvent avec plus ou moins de compétence, de bonheur ou de vraisemblance pour des parties manquantes, mais d'une reconstitution du texte réel et de ses moindres linéaments parfois à peine perceptibles, obtenu par l'étude minutieuse d'estampages et de clichés photographiques"¹⁴. Cependant, sans doute plus familier de la littérature classique que de la graphie, de la langue médiévale et même plus généralement de la culture du Moyen Âge, il semble avoir été dérouté par l'écriture de l'inscription de Saint-Émilion, développant de manière erronée les enclavements et conjonctions de lettres ou les abréviations. Ainsi, à la première ligne parfaitement conservée, là où un médiéviste lit sans problème (fig. 3) :

"Hic qui Costaulus dormit docet utpote Paul(us)"

ce qui forme, remarquons-le, un hexamètre régulier, le chanoine Tonnellier lisait :

"Hic quiescit Aulius dormit docet ut in priore epistola Pauli"

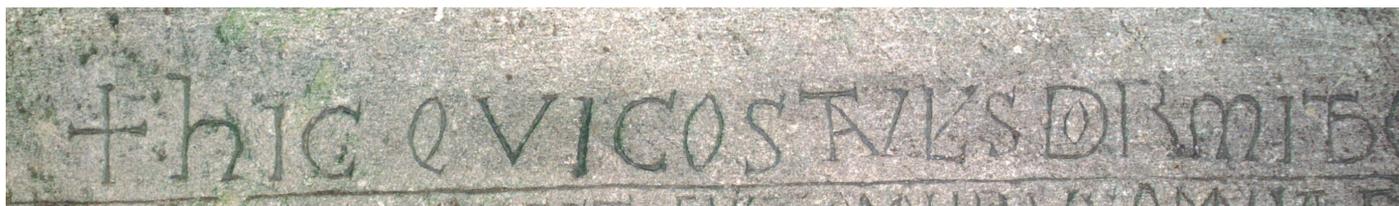


Fig. 3. Première ligne de l'inscription de *Costaulus* (cl. C. Treffort).



Fig. 4. Inscription de *Costaulus*, détail du nom du défunt (cl. C. Treffort).

12- Courrier conservé aux Archives de la Société archéologique.

13- Tonnellier 1976, 8.

14- Tonnellier 1952.

Les importantes variations de restitution par rapport au texte gravé relèvent toutes deux d'un phénomène très clair d'hypercorrection, reconstruction fautive produisant une forme répondant aux canons classiques (fig. 4). Le nom médiéval du défunt, *Costaulus*, a été remplacé par un patronyme "romanisant", *Aulius*. Quant à la mention de l'épître de Paul, le chanoine Tonnellier lui-même relevait l'exceptionnelle rareté d'une expression aussi correcte (en place de l'habituelle *prima epistola*). Preuve de son honnêteté, c'est sans ironie qu'il poursuit : "ce simple détail révèle chez notre rédacteur un latiniste averti"¹⁵. En remplaçant "rédacteur" par "éditeur", la vérité est rétablie.

Une autre logique est à l'œuvre dans la reconstitution des dernières lignes, liée à la fois au caractère fascinant du site rupestre de Saint-Émilion et à la culture ecclésiastique de l'érudit saintongeais, curé de Saint-André-de-Lidon, qui connaissait sans doute beaucoup mieux la spiritualité de l'Antiquité chrétienne que celle de l'Église médiévale. De fait, comparant la galerie rupestre de Saint-Émilion aux catacombes de Rome, il était dans un état d'esprit favorable à y trouver une "Nécropole des Saints", terme qu'il emploie volontiers dans ses écrits. Enthousiaste à l'idée d'être sur les lieux d'une très ancienne expression de la foi chrétienne, fortifié dans son hypothèse d'y voir le lieu d'inhumation du saint éponyme mentionnée par la *Vita* de ce dernier, il évoque comme une évidence "le désir bien commun des chrétiens de cette époque d'obtenir leur sépulture le plus près de celle des saints"¹⁶, mêlant dans un bel anachronisme le phénomène de l'inhumation *ad sanctos* de l'Anti-

quité tardive ou du haut Moyen Âge¹⁷ et la réalité d'après l'an mil. Le caractère presque illisible des dernières lignes de l'inscription lui a pour ainsi dire donné l'occasion d'y trouver ce qu'inconsciemment peut-être, il s'attendait à lire en toute bonne foi.

Pour en finir, il est indispensable d'évoquer la partie inscrite sur la tranche de la pierre, partiellement dégagée à l'occasion de la présente étude (fig. 5)¹⁸. Les images produites par le scanner montrent pour la surface accessible la présence de lettres suffisamment bien conservées pour permettre la lecture d'un appel à la prière que l'on trouve communément au Moyen Âge¹⁹. En revanche la dernière partie est totalement illisible. Censée donner la date de la mort de *Costaulus* (*obiit anno M. XIV*), la proposition du chanoine Tonnellier ne peut que susciter de sérieux doutes : l'utilisation d'un O barré comme abréviation d'*obiit* apparaît normalement dans les inscriptions bien après le début du XI^e siècle ; la séparation par une ponctuation du M de *millesimo* et du chiffre qui suit serait inédite ; enfin, la confusion des traits à la fin rend difficile l'adhésion à une lecture assurée du chiffre XIV. Cette date de 1014 étant pour le moins suspecte, il est donc devenu nécessaire d'en vérifier la vraisemblance par d'autres critères, paléographique, littéraire ou linguistique par exemple.

Sans doute est-il inutile de poursuivre plus avant l'étude de la reconstitution proposée par le chanoine Tonnellier. Fautive, surinterprétée, voire pour certaines parties vraisemblablement imaginée, elle ne peut plus servir de fondement à une étude historique ou archéologique du site. D'un point de vue méthodo-



Fig. 5. Tranche latérale de l'inscription de *Costaulus* : image restituée après acquisition par scanner laser (image R. Vergne).

15- Tonnellier 1976, 3.

16- Tonnellier 1952.

17- Sur l'inhumation *ad sanctos*, on pourra consulter notamment Duval & Picard 1986 ; Duval 1988 et, plus récemment, Rebillard 2003.

18- La pierre étant aujourd'hui placée à la verticale, cette face inscrite, posée au sol, était invisible depuis de nombreuses années. Un dégagement partiel, réalisé sous surveillance archéologique, a permis de scanner la surface.

19- Sur ce sujet, voir Treffort 2007.

logique, il convient donc de procéder comme si aucune étude n'avait jamais été réalisée auparavant et d'appliquer à cet objet insigne l'approche critique développée depuis plusieurs décennies dans le cadre des études épigraphiques médiévales²⁰.

ANALYSE DE L'ÉPITAPHE DE *COSTAULUS*

L'épithaphe se présente comme un bloc presque parallélépipédique, portant le texte principal (composé de dix lignes horizontales correspondant chacune à un vers) dans le sens barlong, tandis que l'appel à la prière, inscrit en une seule ligne, est situé sur la tranche, en dessous du texte principal (disposition semble-t-il inédite). La pierre est aujourd'hui cassée en deux parties jointives, sans mutilation du texte, et présente une usure importante dans sa partie inférieure. Le fait que cette usure soit particulièrement marquée de part et d'autre de la cassure suggère qu'elle est due non à l'éventuel passage de visiteurs qui auraient foulé aux pieds la pierre tombale, mais plutôt à la circulation de l'eau, abondante dans la galerie souterraine où elle a été découverte.

Malgré l'impression première d'irrégularité, une observation attentive montre que la pierre a été relativement bien préparée : elle a été pourvue d'une réglure horizontale systématique, y compris dans la partie basse où elle a subsisté alors que les lettres, plus légèrement tracées sans doute, ont disparu. Les traits courent d'un bout à l'autre du bloc lapidaire, déterminant une première ligne haute d'environ 7 cm, puis neuf autres bandes d'écriture, parfaitement uniformes, d'une hauteur de 5 cm. Malgré le soin évident apporté à cette mise en page, l'absence de réglure verticale pour calibrer une marge a en revanche conduit le lapicide à un alignement peu régulier à gauche. À droite, l'espace resté libre à la fin de chaque ligne d'écriture est aléatoire, dépendant de la longueur des vers qui y prennent place. On peut d'ailleurs remarquer à ce propos que les enclavements et conjonctions de lettres, tout comme l'usage d'abréviations, ne sont pas dictés par la restriction de l'espace d'écriture, mais bien plutôt par une habitude de composition graphique, une place importante restant libre à la fin du deuxième vers qui en use en abondance. Enfin, les

défauts initiaux de la pierre ont pu entraîner le lapicide à écarter démesurément les lettres composant un mot unique, comme on le voit par l'important espace séparant les 2 L du E de *collegit* à la quatrième ligne.

La lecture des cinq premiers vers ne pose pas de problèmes majeurs, contrairement aux lignes suivantes, notamment dans leur partie droite, les deux dernières étant pratiquement illisibles. Grâce à l'usage des divers procédés de relevés déjà évoqués et un travail minutieux sur l'original pour la face principale, on peut désormais proposer le texte suivant :

Texte principal

1	+ Hic qui Costaulus dormit docet utpote Paul(us)
2	Divicias nact(us) fuit omnibus omnia factus
3	Non commissaru(m) sibi servv(us) diviciaru(m)
4	Dum quas collegit sibi deservire coegit
5	Hic genitos se vir ²¹ quinque dedit superesse
6	[B]isexam numerem superesse [~·~·]rem
7	Si m[o]rtis fatum removeret h[~·~·]tu[m]
8	Sic inmortale foret hic omo[...].nmu[~
9	~]p[~]sau[~]ore[~]fat[~] potest r[~
10	~

Tranche

...]. det ei Deus atq(ue) ll.]cum requiei. Qui legis hec o[~

Seuls, les cinq premiers vers et l'appel final à la prière peuvent faire l'objet d'une traduction :

“Celui qui dort ici, *Costaulus*, comblé de richesses, se fit, comme l'enseigne Paul, tout à tous. Il ne fut pas l'esclave des richesses à lui confiées, lui qui forçait celles qu'il collecta à le servir. Ici, il obtint que cinq fils lui survivent...

Que Dieu lui donne... et le lieu de repos. Toi qui lis ceci...”

À part le cinquième vers qui, s'il ne comporte pas une allusion biblique ou littéraire, suggère que le défunt eut cinq enfants, le poème ne présente rien de personnel ou de biographique : il s'agit du portrait

21- Peut-être pour *Hic genitos post se vir...*, l'ajout de *post* permettrait en effet de rétablir un nombre correct de pied et une rime à l'hémistiche avec le *superesse* de la fin. Je remercie très sincèrement François Dolbeau pour cette suggestion, ainsi que pour son aide dans la traduction du texte.

20- Voir en particulier Favreau 1996 et Treffort 2008.



Fig. 6. Inscription de *Costaulus*, détail de *dormit*, avec M oncial (cl. C. Treffort).

Fig. 7. Inscription de *Costaulus*, détail de *ut* avec U et T oncial (cl. C. Treffort).

Fig. 8. Inscription de l'abbé Ramnulf à Lesterps (16), vers 1140 (cl. Inventaire).



idéal d'un homme pieux, conforme à l'expression de saint Paul dans la première épître aux Corinthiens (I Cor 9, 22), accompagné vraisemblablement d'une méditation sur la vanité ou la fugacité de la vie terrestre et l'attrait du Ciel. L'appel à la prière, bien que mutilé, n'apparaît guère plus original. L'absence de qualificatif mentionnant une fonction religieuse suggère que *Costaulus* était un laïc, hypothèse corroborée par la mention des cinq *genitos*. En revanche, on ignore tout de lui, jusqu'à la date de sa mort qui, selon toute vraisemblance, n'a jamais été indiquée sur la pierre et qu'il est de fait nécessaire d'établir à l'aide de critères externes, notamment paléographiques et littéraires.

L'analyse de l'écriture de l'épithaphe de *Costaulus* est à ce titre tout à fait éclairante, obligeant à abandonner définitivement l'hypothèse d'une attribution au début du XI^e siècle, même si l'absence de ponctuation

ou de séparation des mots aurait pu plaider pour une période ancienne. En effet, la forme générale des lettres et le tracé particulier de certaines d'entre elles plaident plutôt pour le XII^e siècle. Ainsi, on observe une alternance assez systématique de lettres onciales (les D, E, H, M, T et U), à proportion d'un tiers, et de capitales romaines, sans compter les lettres communes donc non significatives (comme le O ou le I par exemple). On remarquera notamment l'absence de A ou de N oncial, du moins dans la partie actuellement conservée, ce qui interdit d'aller trop loin dans le XII^e siècle qui voit une généralisation progressive de leur usage. Certaines formes, comme celle du M de *dormit* à la première ligne (fig. 6), ne semblent être utilisées régulièrement qu'à partir des années 1100, tandis que le T de *ut*, à la même ligne (fig. 7), est fréquent à partir du deuxième quart du XII^e siècle. On remarquera d'ailleurs la similitude de ce T, ou encore du U, avec

d'autres inscriptions de la décennie 1140²², en particulier l'épithaphe de l'abbé Ramnulfé mort vers 1143 à Lesterps en Limousin (fig. 8)²³.

La mixité des caractéristiques paléographiques présentes sur la pierre de *Costaulus*, alliée à l'absence de référents fiables pour les inscriptions lapidaires de la période, oblige à abandonner l'espoir de dater précisément l'épithaphe. On peut toutefois être assuré qu'elle appartient à l'horizon chronologique du XII^e siècle, plutôt vers le milieu que vers le début (à cause du module assez allongé de certaines lettres comme le O ou le Q (fig. 9) ou que vers la fin (à cause de l'absence de A ou de N oncial). Cette proposition peut être confortée par la présence d'un très beau D oncial à extrémité fleurie (dans *dedit*, l. 5 - fig. 10), très



Fig. 9. Inscription de *Costaulus*, détail de *qui* avec Q en navette (cl. C. Treffort).

Fig. 10. Inscription de *Costaulus*, détail de *dedit* avec D oncial à extrémité fleurie (cl. C. Treffort).

22- Certaines de ces formes sont réunies dans le tableau paléographique désormais ancien, mais toujours très utile, de Deschamps 1929. Pour la décennie 1140 précisément, voir le tableau proposé par Debiais *et al.* 2007, 136.

23- Favreau & Micheau, éd. 1977, n°28, 46-47 et pl. XIII-XIV, fig. 26-28. On remarquera que dans la première moitié du XII^e siècle, c'est à Lesterps que l'archevêque de Bordeaux va chercher Aimon pour le mettre à la tête de la communauté canoniale réformée de Saint-Émilion, et les liens avec Lesterps sont également marqués par une confraternité de prière. Sur ces aspects, voir dans le présent volume les articles de Fr. Dolbeau et J.-L. Lemaître.

proche de celui qu'on trouve à Vienne dans l'Isère sur l'épithaphe de l'abbé *Rotbertus*, mort en 1148 (fig. 11)²⁴. Les lettres ornées, en particulier grâce à de minuscules feuillages terminant les traits et hastes des lettres, sont également légion dans l'inscription de Lesterps déjà citée, sensiblement contemporaine, et sont caractéristiques de cette époque, tant dans le domaine épigraphique que manuscrit²⁵.

Une datation du milieu du XII^e siècle n'est pas contredite, bien au contraire, par la composition du texte lui-même. Pas toujours très élégant, ce dernier se présente comme un poème versifié, jouant sur les longueurs des syllabes pour former, à la manière classique, des dactyles ou des spondées, ainsi que sur les sonorités. Au moins quatre des cinq vers conservés en totalité sont des vers léonins riches, avec des rimes internes sur deux syllabes (*Costaulus/Paulus, nactus/factus, commissarum/divitiarum, collegit/coegit*), plus fréquents dans la pratique épigraphique du XII^e siècle que dans la poésie qui la précède. Le texte n'est pas simplement copié sur un poème connu par ailleurs, ni même construit par la juxtaposition servile de fragments de vers. On a affaire ici moins à un centon, procédé relativement courant à l'époque, qu'à une composition personnelle utilisant des formules en usage chez les poètes contemporains.

Ainsi, si la formule "*omnibus omnia factus*", inspirée de I Cor 9, 22, est déjà attestée dans la poésie carolingienne²⁶, elle est relativement fréquente dans les inscriptions versifiées du XII^e siècle, par exemple dans l'une des épithaphe de saint Anselme enterré à Canterbury²⁷, à Saint-Hilaire de Poitiers pour un certain Constantin²⁸ ou pour d'autres personnages en d'autres lieux encore. L'expression "*servus divitiarum*" se trouve chez Baudri de Bourgueil ou Marbode de Rennes, parmi d'autres²⁹. Quant à la rime *collegit/*

24- Favreau & Micheau, éd. 1990, n°64, 66-67 et pl. XX, fig. 43.

25- Peut-être faut-il associer également à une volonté d'ornementation l'usage pour le mot *servus* à la ligne 3 d'une graphie complexe, avec l'entrelacement de deux V et l'usage du signe conventionnel abrégant le *us* pour signifier seulement le S.

26- Dans la *Vie de saint Germain* par Heiric d'Auxerre par exemple : voir Schumann 1979-1983, vol. 4, 44-45.

27- Favreau & Michaud, éd. 2002, n°66, 117-121.

28- Favreau & Michaud, éd. 1974, n°68, 72-74 et pl. XXIV, fig. 48 : "*Omnibus et studuit omnia se fieri*". Épithaphe de Constantin, peut-être un sous-chantre mentionné en 1104.

29- On consultera avec profit le CD-Rom *Poetria nova* (2001), où l'on trouve différents vers utilisant cette formule, par exemple "*Sint tibi divitiae non servus divitiarum*" (Baudri de Bourgueil, *carm.*



Fig. 11. Inscription de *Robertus* († 1148) à Vienne (38) (cl. J. Michaud/CIFM).

coegit, elle est utilisée par exemple par Garnier de Liège au milieu du XII^e siècle³⁰. Le rédacteur de l'épithaphe de *Costaulus* ne connaissait peut-être pas tous ces grands auteurs, mais pouvait avoir eu entre les mains leurs œuvres ou d'autres puisant au même répertoire poétique. Il était de toutes façons assez lettré pour pouvoir insérer dans un hexamètre correct le nom *Costaulus*, assez rare dans la patrie de tous les grands auteurs cités précédemment pour prouver, au moins pour ce vers, une composition originale.

Peut-on imaginer que *Costaulus* lui-même a pu rédiger son épithaphe avant de mourir ? Il est impossible de le dire, dans l'incapacité que nous sommes d'identifier le personnage. Tout au plus peut-on signaler que ce nom se retrouve à plusieurs reprises dans la documentation du Bordelais et du Bazadais aux XI^e-XII^e siècles, sous diverses formes latines (*Costaulus*, *Costaullus*) ou françaises (*Costaul*, *Costal*, *Costans*) pour des laïcs faisant office de donateur, de témoin, ou encore de notaire et fidéjusseur dans diverses donations conservées dans la documentation contemporaine³¹.

5, 35) ; "Vir dives multum neque servus divitiarum" (*Id.*, *car.* 165, 1) ou encore "Quam socius futurum sim servus divitiarum" (Marbode de Rennes, *car.* 2, 43, 27).

30- CD-Rom *Poetria nova* (2001) : "Doctos collegit sanctosque dolere coegit" (*Warn. Basil.*, *Synod.* 367)

31- On trouve aussi un *Costaulus de Vigara* à la fin du XI^e siècle à Castillon (Boutoulle 2007, 318). Au début du XII^e siècle, un *Costaullus de Fauror*, un *de Castanet*, un *de Sollac*, apparaissent dans la documentation de la Sauve-Majeure (Higounet, éd. 1996, resp.

CONCLUSION

Le fait même de bénéficier d'une épitaphe place le *Costaulus* enterré à Saint-Émilion dans une strate sociale privilégiée : on peut lui supposer un statut ou une fonction qui lui a donné la capacité non seulement économique mais également culturelle, voire intellectuelle, de confier sa mémoire à l'écrit épigraphique. La composition métrique du texte révèle une sensibilité particulière à la forme littéraire et l'inscription elle-même porte trace d'une vraie familiarité avec la recherche calligraphique contemporaine. Doit-on cette culture lettrée au défunt lui-même ou à ses proches ? La réponse importe finalement moins que la certitude d'être en présence, devant l'épitaphe de *Costaulus*, d'un exceptionnel monument littéraire et graphique du milieu du XII^e siècle, que les historiens de Saint-Émilion et, plus généralement, du Bordelais, ne manqueront pas de considérer désormais avec la plus grande attention.

Sources éditées

- Favreau, R. (1997) : *Épigraphie médiévale*, L'atelier du médiéviste, 5, Turnhout.
- Favreau, R., B. Lepland et J. Michaud, éd. (1979) : *Corpus des inscriptions de la France médiévale*. 5. Dordogne, Gironde, Poitiers.
- Favreau R. et J. Michaud, éd. (1974) : *Corpus des inscriptions de la France médiévale*. I. Poitou-Charentes. 1. Ville de Poitiers, Poitiers.
- (1977) : *Corpus des inscriptions de la France médiévale*. I. Poitou-Charentes. 3. Charente, Charente Maritime, Deux-Sèvres, Poitiers.
- (1990) : *Corpus des inscriptions de la France médiévale*. 15. La Ville de Vienne en Dauphiné, Paris.
- (2002) : *Corpus des inscriptions de la France médiévale*. 22. Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine-Maritime, Paris.

Grelet-Balgerie, Ch., éd. (1863) : *Le cartulaire du prieuré Saint-Pierre de La Réole*, Archives Historiques de la Gironde V, Bordeaux.

Higounet, Ch. et A. Higounet, éd. (1996) : *Grand cartulaire de La Sauve Majeure*, Bordeaux.

Bibliographie

- Boutouille, Fr. (2007) : *Le duc et la société. Pouvoirs et groupes sociaux dans la Gascogne bordelaise*, Bordeaux.
- Couste, M. (1952) : "L'inscription d'Aulius à Saint-Émilion", *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux*, 58, 1951-1953, 25.
- Debiais, M., R. Favreau et C. Treffort (2007) : "L'évolution de l'écriture épigraphique en France au Moyen Âge et ses enjeux historiques", *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 165, 67-100.
- Deschamps, P. (1929) : "Étude sur la paléographie des inscriptions lapidaires de la fin de l'époque mérovingienne aux dernières années du XII^e siècle", *Bulletin monumental*, t. 98, 5-86.
- Duval, Y. et J.-Ch. Picard, éd. (1986) : *L'inhumation privilégiée du IV^e au VIII^e siècle en Occident*. Actes du colloque tenu à Créteil les 16-18 mars 1984, Paris.
- Duval, Y. (1988) : *Auprès des saints corps et âmes. L'inhumation ad sanctos dans la chrétienté d'Orient et d'Occident du III^e au VI^e siècle*, Paris.
- PoetriaNova (2001) : *PoetriaNova : latin medieval poetry, 650-1250 A. D., with a gateway to Classical and Late Antiquity Texts* [CD-Rom] éd. P. Mastrandrea, L. Tessarolo, Florence.
- Rebillard, É. (2003) : *Religion et sépulture. L'Église, les vivants et les morts dans l'Antiquité tardive*, Paris.
- Schumann, O. (1979-1993) : *Lateinisches Hexameter-Lexikon, dichterisches Formelgut von Ennius bis zum Archipoeta*, Munich.
- Tonnellier, P. M. (1952) : *Saint-Émilion. La Catacombe ou la Nécropole des Saints*, Saint-Émilion.
- (1976) : *Le témoignage de l'épitaphe d'Aulius dans la Catacombe de Saint-Émilion*, Saint-Émilion.
- Treffort, C. (2007) : "Appels à la prière et oraisons de pierre dans les inscriptions funéraires des VIII^e-XI^e siècles", in : *La prière en latin de l'antiquité au XVI^e siècle. Formes, évolutions, significations*, Turnhout, 273-289.
- (2008) : *Paroles inscrites. À la découverte des sources épigraphiques latines du Moyen Âge (VIII^e-XIII^e siècle)*, Rosny-sous-Bois.

n°173, 488, 507) et un *Costaul de Bonag* à la fin du XII^e siècle à La Réole (Grelet-Balgerie, éd. 1863, n°85). Le nom sert également de patronyme comm par exemple, dans le deuxième quart du XII^e siècle, pour *Arnaldus Costal*, cité à cinq reprises comme témoin ou fidéjusseur dans des actes de la Sauve-Majeure (Higounet, éd. 1996, n°62, 78, 508, 525, 605).